

Environnement. Un collectif d'associations pose la question du devenir de la Crau, après la fuite du pipe et dans l'attente du grand port de Marseille.

L'industrie, puis la pollution : la Crau, un espace sacrifié ?

■ Alors que les travaux de dépollution continuent, plusieurs associations de protection de la nature font un point sur la situation, en remontant aux origines du mal : « Dans les années 60, l'état décidait de protéger la Camargue et d'abandonner le sud de la Crau à l'industrie(...) Aujourd'hui les industriels et le grand port maritime de Marseille ont façonné un territoire où les industries polluantes et dangereuses côtoient les villes et les espaces naturels protégés ».

Sur la rupture du pipeline survenue le 7 août dernier, le communiqué crie au sur-accident permanent : « les travaux de pompage en cours et la circulation de véhicules vont impacter au delà de la zone polluée (...) Et d'autres projets de gazoducs/oléoducs sur la même réserve nationale sont en train de voir le jour. Si ce « désastre écologique » n'était que l'arbre qui cache la forêt ? (...) Les associations citoyennes s'interro-



Des camions dans la Crau, conséquence de l'accident du pipeline. Pour les associations, c'est un pas de plus vers la destruction progressive de l'espace protégé des coussouls.

gent sur l'état et la sûreté des nombreux pipelines, 40 ans après leur construction autour du golfe de Fos »

Les inquiétudes sont fortes. Ainsi les associations demandent « la publication d'un diagnostic des pipelines existants, l'application du principe de précaution sur les installations(...) et une surveillance ciblée des eaux de captages(...) ». Alors que les projets stratégiques du GPMM prévoient la multiplication des industries pétrochimiques, la création de plusieurs centrales à charbon, la destruction de coussouls (...) et la multiplication par 4 du nombre de camions, le collectif associatif continue de dénoncer la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie des riverains du golfe de Fos ».

Sur les 80 000 hectares de Coussouls, il n'en reste aujourd'hui que 10 000 dont 7700 sont classés en réserve naturelle depuis 2001.